

# L'ORDRE NOUVEAU

ORGANE DES SEMAINES SOCIALES  
Prix: 5 sous; l'abonnement: \$1.00

Un monde s'écroule, un ordre nouveau s'élabore. Il faut que les catholiques laissent mourir ce qui doit passer et qu'ils aident à créer ce qui mérite de vivre. — LES ÉVÊQUES DE FRANCE.

Montréal, 20 septembre 1938  
DEUXIÈME ANNÉE, No 24

**S. S. Pie XI bénit la Semaine sociale de Sherbrooke et souhaite que les catholiques du Canada, éclairés par ses enseignements sur le communisme, affermissent leur adhésion aux doctrines de l'Église ainsi que leur multiple apostolat dans la vie privée, professionnelle et publique.**

## Lettre de S. Ém. le cardinal Pacelli

*Dal Vaticano, le 5 août 1938.*

Révérend Père  
J.-P. Archambault, S. J.  
Président des Semaines sociales du Canada

MON RÉVÉREND PÈRE,

Le thème que l'organisation des Semaines sociales du Canada vient de choisir pour la session annuelle, dont vous annoncez au Saint-Père la célébration prochaine, est évidemment, à l'heure actuelle, ce qu'il y a de plus urgent à méditer pour le salut de la société en général, et pour la classe ouvrière en particulier. Rien, en effet, n'est plus à craindre de nos jours pour le sort des nations et des individus dans tout ce qu'ils possèdent de religion, de moralité, de civilisation, de simple humanité, que ce communisme, dont les doctrines sapent les fondements mêmes de la société et visent à la destruction de toute valeur spirituelle, sans exclusion de la liberté de l'homme, de sa personnalité, de ses droits les plus imprescriptibles: et cela pour un faux idéal de justice et d'humanité que l'expérience a déjà relégué dans le monde des rêves et dont elle montre actuellement dans les désastres de plusieurs nations les tristes conséquences.

A la lumière de l'encyclique *Divini Redemptoris*, votre Semaine sociale va éclairer les esprits et fortifier les saines convictions. Elle rappellera aux âmes qui ne veulent pas être dupes du mensonge et de l'athéisme, la doctrine de la vérité sur le terrain de la question sociale; elle démasquera une fois de plus les faux prophètes; elle mettra en garde les bonnes volontés contre les embûches de l'erreur et de la passion haineuse. Surtout elle s'appliquera à indiquer les remèdes et à donner des armes pour un tel combat, où sont en jeu les valeurs suprêmes, telles que le salut temporel et éternel de l'homme, sa foi en Dieu et dans le bien, la prospérité matérielle et spirituelle de la patrie. Le grave et important travail auquel la Semaine sociale de Sherbrooke est appelée, a pour lui, dans la compétence bien connue de ses organisateurs et de ses maîtres, la meilleure garantie de succès. Avec Son auguste message, Sa Sainteté est heureuse d'y ajouter l'autorité de Sa parole, de fortifier les volontés, d'exciter en tous l'ardeur d'une prompte réaction.

La foi et la piété traditionnelles de ce cher peuple canadien sont, du reste, elles aussi, de bien solides remparts contre les attaques du communisme menaçant. C'est afin que ces énergies surnaturelles ne languissent pas que Sa Sainteté joint à Son message la plus paternelle et fervente prière. Elle forme le vœu que les catholiques du Canada dans la fidélité aux devoirs de la vie chrétienne, prenant occasion de la lutte même, affermissent encore davantage leur adhésion aux doctrines de l'Église, aussi bien que leur multiple apostolat dans la vie privée, professionnelle et publique. Et avec la pleine et absolue certitude que dans l'accomplissement de ce vœu ils verront se réaliser toujours davantage les conditions de la paix et de la prospérité individuelle et sociale, Elle envoie de tout cœur aux organisateurs, aux professeurs et aux auditeurs de cette seizième session la Bénédiction Apostolique.

Veillez agréer, mon Révérend Père, en même temps que mes vœux personnels pour le meilleur succès de votre activité, l'assurance de mon entier dévouement en Jésus-Christ.

E. Card. PACELLI



### Le vœu du Souverain Pontife

La Commission des Semaines sociales du Canada est vivement touchée de la belle lettre que vient de lui adresser S. S. Pie XI.

Cet auguste témoignage lui apporte le plus précieux des réconforts. Et la meilleure manière d'exprimer sa reconnaissance sera, sans doute, de poursuivre avec une énergie accrue l'œuvre inaugurée, il y a déjà dix-huit ans, en 1920, sous la bénédiction de Benoît XV.

On remarquera avec quelle vigueur Sa Sainteté dénonce de nouveau le communisme: « Rien n'est plus à craindre de nos jours pour le sort des nations et des individus. » Lutter contre ce fléau est donc un devoir primordial. Et ceux qui se contentent, même s'ils sont de bonne foi, de l'ignorer ou d'en rire, font fausse route. Mais comment peut-on encore être de bonne foi dans une telle attitude après les avertissements répétés du Souverain Pontife?

On aura noté aussi le vœu qu'exprime Sa Sainteté que les attaques du communisme

contribuent à affermir la foi des catholiques du Canada et leur apostolat.

Paradoxe, pensera peut-être quelqu'un. Loin de là. C'est un fait maintes fois constaté: ceux qui n'ont pas à défendre leur foi sont trop souvent des catholiques tièdes. Ils ne savent pas apprécier l'incomparable trésor qu'ils portent en eux. Mais qu'on tente de le leur ravir, alors ils se réveillent, ils s'animent, ils deviennent fervents. Ainsi la Providence tire le bien du mal.

Qu'il en soit de même pour nous! Que la menace communiste nous attache davantage à ces valeurs spirituelles contre lesquelles elle s'acharne; qu'elle nous fasse découvrir dans le catholicisme non seulement les promesses de la vie éternelle, mais encore tout un code de vie sociale dont la pratique restaurera la justice et rétablira l'ordre au sein de notre société désemparée.

Puisse la Semaine sociale de Sherbrooke entraîner les catholiques canadiens dans cette voie conquérante!

Joseph-Papin ARCHAMBAULT, S. J.

LES SEMAINES SOCIALES DU CANADA

présentent leurs hommages respectueux

à Son Excellence

MGR HILDEBRAND ANTONIUTTI

délégué apostolique au Canada

# LA SEMAINE SOCIALE DE SHERBROOKE

## Pourquoi nous devons y participer

### Appel d'un laïc

par Léon-Mercier GOUIN

docteur en droit,

professeur à l'Université de Montréal

Du 25 au 30 septembre prochain, les Semaines sociales du Canada vont tenir à Sherbrooke leur seizième session.

Les Semaines sociales de France — et cela s'explique d'abord par le nombre bien moins considérable de notre population — attirent de plus vastes auditoires que nous. Cependant, des auditeurs assez nombreux venus de tous les milieux fréquentent depuis près de vingt ans nos réunions annuelles.

Le sujet choisi est le principal facteur d'intérêt. Chaque année on traite une matière qui s'impose par son importance et son actualité. Il y a deux ans, c'était l'organisation professionnelle; l'an dernier, la coopération; cette année, ce sera la restauration de la société d'après l'encyclique *Divini Redemptoris*. Ce dernier sujet est extrêmement pratique, car notre société est en mal d'évolution. Elle recherche une forme nouvelle, mieux appropriée aux besoins et aux aspirations de notre époque. Chacun apporte son plan. Les uns veulent tout détruire, les autres presque tout conserver. Bien peu savent trouver un juste milieu et, tout en préconisant des réformes de structure, les accomplir dans l'ordre et la justice.

Au milieu de ces clameurs contradictoires qui s'élèvent de toutes parts, la voix du Souverain Pontife fait entendre des paroles de sagesse. Avec sa suprême autorité, il fait le procès du désordre dont nous souffrons et indique les moyens d'y remédier. Quelques-uns trouveront peut-être hardies ces réformes spirituelles et sociales, mais, pour sortir la société de l'ornière dans laquelle elle s'enlise, il ne suffit pas de simples palliatifs: il faut, sans plus tarder, jeter les bases d'un ordre vraiment nouveau.

Ce sont ces réformes qu'étudiera la Semaine sociale de Sherbrooke. Elle en exposera la nature, en précisera le sens, en montrera l'application pratique dans notre pays.

Tous ceux qui s'intéressent à la chose publique, ceux surtout qui contribuent à lui donner ses directives, devraient participer à cette Semaine. Là et peut-être nulle part ailleurs, ils trouveront des aperçus lumineux auxquels ils n'avaient jamais songé, des conclusions qui les guideront dans leurs actes.

En rendant hommage aux initiateurs de cette œuvre, S. Ém. le cardinal Villeneuve disait l'an dernier qu'on ne pouvait calculer l'influence bienfaisante qu'elle avait exercée, la mentalité nouvelle qu'elle avait créée, les réformes importantes qu'elle avait fait aboutir.

### Ambiance de la Semaine

Quelques-uns croient peut-être inutile de se déranter pour entendre ces cours, se contentant de les lire ensuite à loisir dans le volume qui les réunit. Ceux-là seuls jugent ainsi qui n'ont jamais assisté à une Semaine sociale. Car il faut avoir été plongé dans cette atmosphère spéciale, s'être mêlé aux groupes qui se forment quand le professeur s'est tu, avoir fait telle rencontre, pris part à telle conversation, noué telle relation — impossibles en dehors de ce milieu — pour comprendre que le cours n'est pas tout, mais que l'ambiance de la Semaine sociale en fait partie intégrante et constitue un des facteurs essentiels de son action vivifiante.

Pour ma part, depuis le début, je fréquente ces assises dont je suis l'un des ouvriers de la première heure. J'y ai puisé quelques-unes des plus grandes et des plus consolantes satisfactions intellectuelles que j'aie éprouvées. Chaque année, j'ai eu, en revenant de nos très fraternelles réunions, la sensation bien nette de m'être enrichi spirituellement et moralement au contact de nos semainiers. Je n'ai aucune illusion sur mon propre compte, mais je fais de mon mieux pour servir mon Dieu, son Église et mes compatriotes. J'ai la certitude d'agir ainsi en apportant mon humble collaboration à cette œuvre éminemment sociale et bienfaisante, trop heureuse de suivre ainsi l'exemple fécond et les enseignements pleins de vie de S. Ém. le cardinal Villeneuve, de Leurs Excellences nos archevêques et évêques et des autres membres de notre clergé qui ont compris la nécessité vitale de cette institution. A tous les hommes de bonne volonté, j'adresse le même appel: venez entendre la parole de vérité à Sherbrooke, cette année. Joignez vos efforts aux nôtres pour restaurer le règne du Christ et sauver ainsi notre société.

## POUR UNE SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE

### Programme général

#### DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

8 h. (soir). — Cérémonie religieuse à la cathédrale. Allocution de S. Exc. Mgr Desranleau, évêque coadjuteur de Sherbrooke.

#### LUNDI 26 SEPTEMBRE

10 h. — *Déclaration d'ouverture*. — R. P. ARCHAMBAULT, S. J., président des Semaines sociales du Canada.

*Le désordre actuel*. — M. Victor BARBEAU, président de la Société des Auteurs canadiens-français.

4 h. 30. — *L'erreur du communisme*. — M. le chanoine Henri SIMARD, principal de l'École normale de Sherbrooke.

8 h. — *Le communisme à l'œuvre*. Allocution du docteur Valmore OLIVIER. Conférence par M. Jean-J. PENVERNE, avocat au barreau de Montréal. Allocution du président d'honneur, l'hon. Edouard FABRE-SURVEYER, juge de la Cour supérieure.

#### MARDI 27 SEPTEMBRE

10 h. — *La dignité de la personne humaine*. — R. P. LEVASSEUR, C. S. R., assistant-directeur de la Villa Saint-Alphonse.

3 h. — *Les prérogatives fondamentales de la famille*. — R. P. Léon LEBEL, S. J., aumônier général de l'Union catholique des Cultivateurs.

4 h. 30. — *L'ordre social chrétien*. — R. P. Bernardin VERVILLE, O. F. M., professeur au Collège sérapique des Trois-Rivières.

8 h. — Veillée religieuse. — Sermon sur la rénovation chrétienne par M. le chanoine Arsène GOYETTE, curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Sherbrooke.

#### MERCREDI 28 SEPTEMBRE

10 h. — *Le droit de propriété*. — Dom CRENIER, O. S. B., prieur du Monastère de Saint-Benoît-du-Lac.

3 h. — *Comment doit se faire la restauration économique*. — M. Esdras MINVILLE, directeur de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

4 h. 30. — *Rôle du patronat chrétien*. — M. l'abbé Eugène TREMBLAY, professeur de théologie au Séminaire de Chicoutimi.

8 h. — *L'œuvre sociale de l'Église*. Allocution de M. Henri LEMAY, magistrat. Conférence par M. Georges-Émile LADOUCEUR, N. P., président de la Ligue des Retraitants du diocèse des Trois-Rivières. Allocution du président d'honneur, S. Em. le cardinal VILLENEUVE, O. M. I., archevêque de Québec.

#### JEUDI 29 SEPTEMBRE

10 h. — *Les conventions collectives de travail*. — M. Gérard PICARD, secrétaire de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada.

3 h. — *Atelier fermé, grèves d'occupation, piquetage*. — Abbé Philippe PERRIER, aumônier, ancien professeur de théologie morale.

4 h. 30. — *L'aide des assurances sociales*. — M. Georges-Henri GUIMONT, professeur d'Économie politique à l'Académie Commerciale de Québec.

8 h. — Assemblée populaire sous les auspices des Syndicats catholiques. — Orateurs: M. Omer-D. PAULHUS, président du Conseil central des Syndicats catholiques de Sherbrooke; M. Alfred CHARPENTIER, président de la Confédération catholique des Travailleurs du Canada; M. l'abbé Léonidas ADAM, curé de Ham-Nord, ancien directeur des œuvres sociales du diocèse de Sherbrooke; M. Charles de L. MIGNAULT, avocat au barreau de Sherbrooke.

#### VENDREDI 30 SEPTEMBRE

10 h. — *Organisation des loisirs*. — M. J.-D. DUFOUR, professeur à l'École normale de Sherbrooke.

3 h. — *L'État et les grandes entreprises*. — Mgr LEBON, professeur de sociologie à l'Université Laval.

4 h. 30. — *L'organisation corporative*. — M. Maximilien CARON, professeur de droit à l'Université de Montréal.

8 h. — *L'Action catholique*. Allocution de M. Paul DESRUSSIEUX, avocat.

Conférence par le R. P. Georges-Henri LÉVESQUE, O. P., directeur de l'École des Sciences politiques, sociales et économiques de Québec.

Allocution du président d'honneur, S. Exc. Mgr DESRANLEAU, évêque coadjuteur de Sherbrooke.

## NOTRE MÉTHODE

Les Semaines sociales du Canada, à l'instar de celles de France, ont adopté comme devise: « La science pour l'action. »

Elles proclament ainsi qu'elles ne font pas une œuvre de pure spéculation intellectuelle. La science qu'elles répandent a en vue le bien de la société, et ce bien ne se réalisera que par une action positive. Il ne s'agit pas seulement, pour les Semaines sociales, de découvrir les solutions des problèmes sociaux, mais aussi d'instruire et de convaincre les hommes qui sauront les appliquer.

Ici intervient forcément une question de méthode qui a son importance. Quelle sera, dans cette étude, la méthode des Semaines sociales? Comment procédera-t-elle?

Depuis deux siècles, les sociologues et les économistes s'étaient accoutumés à étudier les problèmes sociaux avec l'esprit et les méthodes qui conviennent aux sciences naturelles. Ils se persuadaient que l'observation et l'interprétation des faits suffiraient à dégager les solutions recherchées. Mais des millions de faits enregistrés et classés ne permettent pas de dire ce qui doit être. Tout au plus disent-ils ce qui est, à savoir l'état des choses qui devra être modifié si l'on veut que le problème posé soit résolu.

La méthode des Semaines sociales s'inspire d'une vue plus large et plus compréhensive.

D'une part, elle tient scrupuleusement compte des faits, ne négligeant aucun procédé de recherches historiques, géographiques, juridiques, psychologiques, etc.

De l'autre, elle s'efforce d'éclairer ces faits à l'aide d'une doctrine qui est celle de l'Église catholique, dogme et morale compris.

Les problèmes étudiés concernent, en effet, les hommes, la vie des hommes en société. Or, si les faits ont une influence sur les hommes, ceux-ci ont reçu le pouvoir de les modifier et de les dominer pour les

faire servir à des fins en rapport avec leur nature et leur destinée.

Sur cet élément moral et spirituel des problèmes sociaux, une science purement descriptive demeure sans lumière. Elle constate des changements, des conflits de passions et d'intérêts, mais elle ne contient rien qui puisse en régler le cours et en juger la moralité.

Un regard jeté sur l'état social actuel nous montre à quelles impasses, pour ne pas dire à quels désordres, aboutit une éducation fondée sur cette science, séparée, arbitraire, qui finit par ériger en loi suprême l'évolution qu'elle a cru voir inscrite dans la marche aveugle des faits.

Les Semaines sociales ont pris délibérément position contre cette tendance qui déroge à la véritable tradition chrétienne. Celle-ci, qui s'exprime, dans sa plénitude, aux âges chrétiens, n'a jamais laissé aux seules rencontres des intérêts et des forces le soin de trancher, entre les hommes, sur ce qui doit être, c'est-à-dire sur la justice et sur le droit. En présence des problèmes soulevés par la vie sociale et économique, pour dicter la règle de conduite à suivre, elles ont voulu tenir compte des prérogatives spirituelles de la personne humaine, des fins morales de la société.

C'est pourquoi, après avoir inventorié les faits, elles les confrontent avec les principes chrétiens, cherchant à préciser comment ce qui est pourra être orienté vers ce qui doit être.

Le travail qui s'accomplit ainsi aux Semaines sociales mérite donc d'être considéré comme vraiment et pleinement scientifique.

Il se poursuit sans hâte ni fièvre, durant cinq longues journées; chaque partie du programme étant confiée à un maître, spécialiste en son domaine, l'auditoire se refusant à toute digression oiseuse et s'interdisant même toute intervention.

### Appel d'un prêtre

par l'abbé Élie AUCLAIR

docteur en théologie,

membre de la Société Royale du Canada

La prochaine Semaine sociale du Canada doit tenir ses importantes assises d'étude ce mois-ci, du 25 au 30, à Sherbrooke. On y analysera l'encyclique de Pie XI *Divini Redemptoris* et l'on exposera la doctrine de l'Église sur la restauration sociale que tous les penseurs croyants jugent si opportune et si nécessaire. Les noms des maîtres en sociologie qui donneront des conférences-leçons ont été publiés, et ils promettent beaucoup. Mgr l'évêque de Sherbrooke a annoncé l'événement dans une très belle lettre à son clergé et à ses fidèles (16 juillet), qui a été reproduite dans tous nos journaux.

Les participants à nos Semaines sociales, auditeurs et même conférenciers, sont un peu toujours les mêmes et le nombre en est trop restreint. Si tous nos catholiques instruits le voulaient, quel bien considérable résulterait de ces Semaines sociales! Mais, ici comme ailleurs, il y a beaucoup d'abstentions. Parlant de la Semaine de Rouen, l'abbé Thellier de Poncheville, bien connu au Canada, écrivait l'autre mois (30 juin):

« A cet immense labeur (celui de restaurer chrétiennement la société), personne ne peut coopérer aussi utilement que nous (les catholiques). Pour en faciliter le succès, nous possédons un Évangile d'entraide fraternelle et de collaboration sociale, dont l'ordre nouveau aura particulièrement besoin. Quand, fatigués de leurs conflits, qui les entraînent tous ensemble à la misère, les hommes voudront réapprendre à travailler en paix pour reconstituer leurs richesses perdues, il leur faudra bien revenir à la morale du Christ. A nous de la leur faire accepter plus vite à force d'en faire resplendir le bienfait dans notre conduite et dans nos œuvres. Nous disposons en outre d'un programme pontifical auquel les incroyants eux-mêmes rendent hommage. Il suffit de citer un passage des encycliques dans nos assemblées parlementaires pour y provoquer des applaudissements unanimes, comme si tous les partis saluaient dans le pape leur surarbitre, et dans ses thèses la pensée qui peut les réconcilier en dépit de leurs divisions violentes. Mais cette admirable doctrine nous la sommes-nous si bien assimilée que nous soyons prêts à la vulgariser et à en faire les premières applications chacun dans notre milieu? »

Ne pourrions-nous pas, à bon droit, nous poser la même question au Canada? N'est-il pas regrettable que nos Semaines sociales, qui font déjà tant de bien, ne soient pas mieux suivies par ceux des nôtres au moins qui font partie de nos classes dirigeantes?

### AVIS PRATIQUES

Le Secrétariat général de la Semaine sociale est établi aux bureaux de l'École Sociale Populaire, 1961, rue Rachel Est, Montréal (tél.: FRontenac 1189). Un secrétariat local, dirigé par M. l'abbé L.-P. Camirand, a été installé dans l'immeuble des Syndicats catholiques, 29, rue Gordon, Sherbrooke (tél.: 587).

Les cours seront donnés dans la salle des Syndicats catholiques, rue Gordon. Les conférences du soir auront lieu: le lundi, à la salle Saint-Jean-Baptiste (Sherbrooke-Est); le mercredi et le vendredi, à la salle de l'Immaculée-Conception (Sherbrooke-Sud).

Le Secrétariat local se met à la disposition des auditeurs pour leur indiquer un hôtel ou une maison de pension recommandable.

Une messe sera célébrée tous les jours, à 7 h. 30, à la cathédrale.

# Le communisme s'oppose au catholicisme

## Il ne peut construire la société chrétienne que réclame notre époque

Ces lignes que vient d'écrire le comte de Saint-Aulaire dans la Revue des Deux Mondes constituent une magnifique préface aux cours qui seront donnés à Sherbrooke sur le communisme.

### Le royaume de l'Antéchrist

Le bolchevisme est en contradiction avec toutes les formes spirituelles, comme avec les lois de la morale individuelle ou sociale. Mais il s'oppose au christianisme plus violemment qu'à toute autre doctrine ou foi. Ce n'est pas sans raison qu'on l'a appelé le « royaume de l'Antéchrist ». Les bolchevistes eux-mêmes nous y invitent en dénonçant l'incompatibilité absolue de l'Évangile et de leur doctrine, et en proclamant leur volonté d'anéantir la religion chrétienne considérée comme le principal obstacle à leur triomphe. Cette implacable hostilité est un fait sans précédent: jusqu'ici, toutes les révolutions, en dénaturant plus ou moins les enseignements du Christ, s'étaient appliquées à y découvrir un précurseur et un allié.

L'irréductible antinomie du christianisme et du bolchevisme tient à l'opposition de leur principe et de leurs fins. Le christianisme est fondé sur la croyance au péché originel et au salut par la rédemption. Le communisme postule le dogme de la bonté naturelle de l'homme, de sa corruption par la religion et la société, de son salut temporel par la négation du surnaturel. Pour celui qui a dit: « Mon royaume n'est pas de ce monde », la fin dernière de l'homme est plus haut; pour le bolchevisme, elle est ici-bas, le plus bas possible, dans les jouissances les plus vulgaires.

Une petite fille espagnole se promenant avec sa mère lui dit en lui montrant le ciel: « Maman, est-ce que le ciel descend quelquefois dans la rue? — Non, mon enfant, répond la mère, c'est la rue qui doit s'élever jusqu'au ciel, mais c'est très difficile. » Ce dialogue exprime l'opposition fondamentale du christianisme et du bolchevisme. L'un hausse le regard de l'homme vers le ciel et lui demande un effort pour le mériter; l'autre l'abaisse vers le sol et lui promet d'y installer un paradis accessible sans effort. Il n'y a installé que l'enfer, sauf pour ses profiteurs qui lui doivent le retour de l'âge d'or. C'est, a-t-on dit, « le paradis des gangsters ».

### Conflit irréductible

Le bolchevisme est le renversement de toutes les valeurs représentées par le christianisme, valeurs spirituelles, morales, intellectuelles et artistiques. Ce conflit du Christ et de l'Antéchrist est le conflit de l'esprit et de la matière, du bien et du mal, de la lumière et des ténèbres, de la vie et de la mort. C'est aussi le conflit de la réalité et de la chimère, car le bolchevisme est matériel sans être positif, tandis que le christianisme, plus spiritualiste qu'idéaliste, est à la fois mysticisme et réalisme, mysticisme par l'union avec Dieu, réalisme par sa conformité avec les aspirations naturelles de l'âme humaine et avec les nécessités de la vie sociale. C'est aussi le conflit de la beauté et de la laideur. Ce n'est pas ici le lieu de décrire la merveilleuse floraison intellectuelle et artistique dont le christianisme a été le germe au moyen âge, le collaborateur pendant la renaissance, le régulateur dans la période classique, un des inspirateurs dans la période romantique. Pour résumer sa contribution à la beauté du monde, il faudrait refaire et continuer jusqu'à nos jours le *Génie du christianisme*. En face de ces titres éclatants de noblesse humaine, — et humaniste, — il suffit de rappeler la domestication de la pensée au pays des Soviets et l'ignominie de ce qu'ils appellent leur esthétique. Elle a été promulguée notamment par un de leurs émissaires les plus qualifiés en France, le maréchal Toukhatchevski, avec autant de goût que de tact, un tact souligné par le fait qu'il a choisi Paris pour bafouer la civilisation:

« Vous vivez sur un fond moisi. Les civilisations latines et grecques, quel dégoût! Je tiens la Renaissance, à l'égal du christianisme, comme un malheur de l'humanité. Elle a placé vos intelligences dans des moules surannés et qui ne correspondent même plus aux aspirations contemporaines. Elle a rétabli le divorce définitif entre votre pensée et vos besoins. L'harmonie et la mesure, voilà ce qu'il faut détruire d'abord. Je ne connais votre Versailles que par des images.

Mais ce parc dessiné, cette architecture fastidieuse à force de géométrie sont affreux. Personne n'a donc l'idée chez vous de bâtir une usine entre le château et la pièce d'eau? »

« Vous manquez de goût ou bien vous en avez trop, ce qui est la même chose. La mission de la Russie, à présent, devrait être, à mon sens, de liquider cet art périmé, ces idées vieillottes, cette morale, cette civilisation enfin.

« Croyez-moi, il serait bon pour l'humanité que l'on brûlât les livres, que l'on prit un bain dans la source fraîche de l'ignorance et de l'instinct. Je pense même que ce serait l'unique moyen de sauver l'humanité devenue stérile. Nous n'y parviendrons, du reste, que par la violence. Cette

guerre et les soubresauts qu'elle provoque précèdent peut-être ce premier stade: la nudité du monde. »

La lutte du christianisme et du bolchevisme, c'est aussi la lutte de la personne humaine et de l'individu ou de la masse. Ces deux derniers termes se ramènent l'un à l'autre sur le plan marxiste, l'individu étant l'être matériel à peu près identique et interchangeable qu'il s'agit de fondre dans la masse où il ne doit pas être plus distinct qu'un terme dans la termitière. La personne est, au contraire, l'homme envisagé dans la complexité de son être moral, familial, social. Or, aucune religion n'a eu autant que le christianisme le souci de la personne humaine. Enfin, cette lutte est

aussi la lutte de la liberté et de la servitude. Sans doute, la morale chrétienne impose des contraintes, mais ses liens affranchissent l'âme, autant que le permet notre condition, des chaînes corporelles et donnent à l'homme la plus haute des libertés, celle de se surmonter.

Dans une de ses trances prophétiques, Michelet écrivait, en 1863: « Hier, la Russie nous disait: « Je suis le christianisme. » Demain, elle nous dira: « Je suis le socialisme. » Prophétie dépassée. Ceux qui parlent maintenant au nom de la Russie, — la vraie Russie, la « sainte Russie » est assassinée, muette ou exilée, — disent: « Nous sommes l'Antéchrist. » Par là, ils entendent surtout: « Nous sommes l'anticatholicisme. »

## LA DÉFENSE CONTRE LE COMMUNISME

### Conférence régionale de l'Entente Internationale Anticommuniste

Les 23 et 24 mai 1938 a eu lieu à Bruxelles une Conférence régionale de l'Entente Internationale Anticommuniste. La Conférence fut ouverte par M. Théodore Aubert, conseiller national, président de l'Entente Internationale Anticommuniste, qui remercia la SEPES, Centre belge de l'Entente, et tout particulièrement son président, le général Greindl, et son directeur, le commandant Spiltoir, d'avoir bien voulu préparer l'organisation technique de la Conférence. M. Aubert salua ensuite la présence de M. Georges Theunis, ministre d'État et ancien président du Conseil, qui avait accepté de présider les débats. M. Aubert souligna le fait que l'autorité de M. Theunis conférerait aux travaux de la Conférence une portée d'autant plus grande. M. Aubert lui transmit ensuite la présidence de la Conférence.

Sir Waldron Smithers, membre du Parlement anglais, demanda le premier la parole, et dans une vibrante allocution, il insista sur le fondement moral du mouvement international anticommuniste, et il dit la grande gratitude que doivent tous ses membres à M. Aubert, l'inspirateur, le fondateur et le chef du mouvement depuis de longues années, et dont le dévouement, l'impartialité et l'indépendance inspirent à ses collaborateurs et amis la plus entière confiance.

La liste de présence est ensuite établie. Les invitations à la Conférence avaient été adressées uniquement aux pays qui n'ont pas encore interdit le parti communiste, c'est-à-dire l'Angleterre, la France, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Norvège, la Suède et la Tchécoslovaquie. Les Norvégiens et les Suédois, invités à la Conférence, mais, pour diverses raisons, empêchés d'y participer, avaient envoyé leurs vœux pour la réussite des travaux. Tous les autres pays énumérés étaient représentés: la délégation anglaise comprenait notamment cinq membres et un interprète; la délégation française, douze membres, dont M. Eccard, ancien sénateur, et M. le sénateur Gautherot, tous deux membres du Bureau de l'Entente; la délégation hollandaise était représentée par trois membres et la délégation belge comprenait, outre les membres du Comité de la SEPES et ses collaborateurs, plusieurs invités de marque. Le délégué de la Tchécoslovaquie et le délégué du Danemark participèrent à la réunion à titre d'observateurs. Le délégué danois, assistant à une telle Conférence pour la première fois, venait surtout pour se documenter, et le délégué tchèque préféra s'abstenir de prendre part à une discussion pour ne pas y mêler de questions de politique internationale étrangères au programme de la Conférence.

### Interdiction des partis communistes

M. René Hentsch, membre du Bureau de Genève, mit au courant, par un bref rapport, les membres de la Conférence de l'activité du Bureau en 1937-1938. Il ressort de ce rapport que cette activité s'est considérablement développée au cours de cette dernière année; deux nouveaux services ont été créés: les services anglais et espagnol.

M. Aubert, président de l'Entente, présenta ensuite un rapport très documenté sur la question de l'interdiction des partis communistes. Le rapport, établi par le Bureau E. I. A., contient un aperçu général de la situation des partis communistes dans les divers pays: plus de vingt-cinq pays ont déjà interdit le parti communiste sur leur

territoire. Il faut rappeler, à cet effet, qu'en 1927 l'Entente Internationale Anticommuniste avait convoqué une Conférence juridique à La Haye, où une commission avait élaboré un dossier qui fut communiqué ensuite à de nombreux gouvernements; ce dossier contenait les bases juridiques pour l'interdiction des partis communistes, sections du Komintern. Les travaux de cette Conférence, ainsi que la propagande de l'Entente, ont largement contribué à l'interdiction des partis communistes dans un nombre toujours plus grand de pays.

La seconde partie du rapport met en lumière les méthodes employées en Suisse pour l'interdiction des partis communistes de divers cantons, méthodes particulièrement intéressantes, puisque la Suisse est le premier pays où le parti communiste ait été interdit dans certains cantons par un *vote populaire*. Le rapport présenté par M. Aubert contient en outre l'énumération de tous les arguments indispensables à une campagne pour l'interdiction du parti communiste, ainsi que la réfutation des arguments de ceux qui prétendent que cette interdiction est inutile et même dangereuse. De nombreuses annexes résument les lois des différents pays concernant la question.

La parole fut donnée ensuite à M. le baron de Radzitzky d'Ostrowick, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, qui exposa sous une forme brillante le point de vue des juristes belges.

Dans l'après-midi, la discussion se poursuivit sur la même question et les orateurs des diverses délégations informèrent les membres de la Conférence de la situation dans leurs pays respectifs et de leur point de vue spécial concernant le problème. Il fut généralement constaté que les Constitutions très libérales des pays démocratiques créent de nombreuses difficultés légales pour aborder ce problème de front. Néanmoins, les efforts doivent être poursuivis, en insistant tout particulièrement sur le fait de l'absolue dépendance des partis communistes d'un pouvoir étranger.

### L'action anticommuniste

La seconde partie de l'après-midi fut consacrée à l'exposé de la *tactique communiste* dans les différents pays et des *moyens de lutte contre l'activité subversive des bolchevistes*. Des rapports très détaillés et très intéressants furent présentés, notamment par les délégations belge, française et anglaise. Il a été réjouissant de constater à quel point l'organisation anticommuniste en Angleterre et en Belgique a fait des progrès. L'action anticommuniste en Hollande repose également sur des bases solides. En France, la situation est évidemment différente, mais des progrès très considérables ont pu être réalisés au cours de la dernière année dans les différents domaines de la propagande anticommuniste. Il faudrait évidemment le développer et les coordonner davantage, ce que les délégués français ont été les premiers à reconnaître. Une brochure de M. le sénateur Gautherot sur le complot communiste en France a été distribuée, ainsi qu'une nouvelle publication de M. le sénateur Eccard: *Le communisme paralyse la France*. Cette dernière a paru dans la *Revue des Deux Mondes*, et a été tirée séparément à un très grand nombre d'exemplaires. La délégation anglaise a demandé à M. Eccard l'autorisation de la

1. L'École Sociale Populaire va publier bientôt ce rapport.

publier en Grande-Bretagne. Une édition belge de ce même ouvrage a été également publiée à Bruxelles.

Le 24 mai, la Conférence a abordé la question de la *pénétration communiste dans les syndicats*. La discussion fut introduite par un rapport présenté par le commandant Spiltoir, directeur de la SEPES. Ce rapport exposa tout d'abord l'histoire de la question, puis expliqua la situation actuelle et communiqua la récente résolution de la Conférence Syndicale Internationale, tenue à Oslo, qui a refusé l'adhésion des syndicats soviétiques; le rapport insiste néanmoins sur la situation trouble régnant au sein du mouvement syndical international et sur le danger que présentent les attaques incessantes du Profintern contre ces Syndicats. La résolution d'Oslo n'est pas définitive et il est certain que les gens de Moscou continueront le noyautage des organisations syndicales par en bas, et s'efforceront ainsi d'acquiescer de plus en plus les leviers de commande, comme ils l'ont fait avec la C. G. T. française.

### Pénétration syndicale

Comme la veille, les différentes délégations ont exposé la situation dans leurs pays respectifs. Ces exposés, montrant le sérieux de la situation, ont confirmé que la pénétration communiste au sein du mouvement syndical nécessite une attention toute particulière. M. Baker White, directeur de l'Economic League, souligna le grand danger des nouvelles méthodes de pénétration préconisées par Moscou, lesquelles, pour être moins brutales, seront d'autant plus efficaces. Au cours de la discussion, M. le pasteur Krop, de Hollande, a particulièrement insisté sur le côté moral du problème et sur la nécessité d'inspirer de considérations chrétiennes tout le mouvement antibolchevique, notamment parmi les travailleurs.

La dernière partie de la Conférence a été consacrée à l'étude des *méthodes techniques d'action et de propagande anticommunistes*, et à la situation dans les milieux intellectuels. Une très intéressante communication d'un délégué anglais a mis en lumière l'action dangereuse du Club du Livre de gauche, ainsi que d'autres méthodes de noyautage des milieux intellectuels et universitaires.

Pour terminer, la Conférence a demandé au Bureau de l'Entente de consacrer la prochaine Conférence internationale *universelle* de l'Entente uniquement à la question des méthodes et à la technique de propagande. Chaque pays devra y exposer ses expériences et ceci, si possible, à l'aide d'une exposition internationale. M. Aubert, en sa qualité de président du Bureau de l'Entente, s'est déclaré en principe d'accord avec cette suggestion, qui sera étudiée de plus près par le Bureau de Genève, dès à présent. Il a remercié ensuite M. Georges Theunis d'avoir si magistralement mené les débats, et la SEPES d'avoir prêté ses locaux et mis sa belle organisation technique à la disposition de l'Entente.

Le 23, le Bureau avait offert un déjeuner à la délégation anglaise, et le 24, ce fut le tour de la délégation française. La SEPES réunit tous les participants de la Conférence et de nombreux invités belges dans un dîner à l'hôtel Astoria. Au cours de la soirée, M. le sénateur Gautherot remercia, au nom des membres étrangers de la Conférence, les hôtes belges de leur charmante hospitalité.

## Pour "l'Ordre nouveau"

A nos lecteurs

Ce numéro termine notre deuxième année. La plupart des abonnements vont donc se trouver échus avec le prochain numéro. Nous espérons que nos abonnés nous demeureront fidèles. Ils trouvent dans ces pages, — plusieurs, et non des moindres, nous l'ont écrit, — une riche substance qu'ils chercheraient en vain ailleurs. Aucune autre publication canadienne, en effet, ne se consacre exclusivement à la diffusion des enseignements sociaux de l'Église et à leur application dans notre milieu.

Les hommes publics, en particulier, ont besoin plus que jamais, en cette matière, de directives claires et sûres. Les temps difficiles que nous traversons exigent des mesures nouvelles, parfois hardies. Le capital et le travail, trop souvent en lutte, réclament, l'un et l'autre, une législation qui protège leurs intérêts respectifs. Comment discerner le vrai du faux dans ces revendications opposées? Jusqu'à quel point faire intervenir l'État sans tomber dans le socialisme? Comment aider l'organisation professionnelle à remplir son rôle et l'acheminer peu à peu vers le régime corporatif? Par quel moyen adapter ce régime à notre situation complexe? De quelles sauvegardes l'entourer pour qu'il ne tombe pas dans les abus de ses prédécesseurs?

Autant de questions qui se posent impérieusement de nos jours et sur lesquelles hésite l'homme public, parce qu'il lui manque des notions précises en économie sociale, parce qu'il ignore tel ou tel fait de la vie réelle, parce qu'il ne connaît guère la doctrine de l'Église. Qu'il lise *l'Ordre nouveau*, et il trouvera la solution qu'il cherche.

Si, par hasard, tel problème qui l'intéresse n'était pas traité ou telle solution donnée ne le satisfaisait pas, qu'il n'hésite pas à écrire aussitôt à la rédaction. Nous nous efforçons de le renseigner, de l'éclairer, avec toute la discrétion possible. Nous n'avons qu'un but: travailler suivant les directives du Souverain Pontife et de l'évêque copat canadien à la restauration de l'ordre social dans notre pays. Et nous aiderons de notre mieux ceux qui veulent franchement s'employer à cette œuvre vitale.

LA DIRECTION

P.-S. — On voudra bien envoyer, si possible, avec son réabonnement, la bande du journal contenant son adresse. Celle-ci, en tout cas, doit être donnée au complet: nom, prénom, rue, ville, et en caractères bien lisibles.

Nous invitons les non-abonnés qui liront ces lignes à s'inscrire parmi nos abonnés. Qu'ils commencent avec octobre afin d'avoir l'année complète. L'abonnement annuel est de \$1.00.

## Croisade de prières

Déjà des rapports d'offrandes nous sont parvenus pour la campagne de prières entreprise à la demande des *Lettres de Rome* contre le communisme.

Comme exemple, citons cette communauté de Québec qui, durant le seul mois d'août, a offert:

Messes entendues	4,623
Communions	4,482
Chapelets	11,820
Prières variées	36,400
Sacrifices	17,200
Heures de travail	9,048
Heures de souffrances	11,050

Puisse-t-elle trouver de nombreux imitateurs!

## Soirées et journées sociales

Les soirées et journées sociales de l'École Sociale Populaire, interrompues durant l'été, reprennent avec septembre. M. René Bergeron, conférencier attitré de l'E. S. P., qui a passé ses vacances à donner des causeries au Saguenay, son pays d'origine, se met de nouveau à l'entière disposition des paroisses et des associations. On peut communiquer avec lui à sa résidence, 4223a, rue Hoche-laga, Montréal; tél.: Clairval 4223.

Les services d'autres conférenciers, prêtres ou laïcs, peuvent aussi être retenus en s'adressant au secrétariat de l'E. S. P. (1961, rue Rachel Est, tél.: Frontenac 1189). Voici les principaux sujets traités: la question sociale, le syndicalisme, l'organisation corporative, la coopération, le communisme, la rénovation chrétienne, etc.

## L'organisation corporative

Un des sociologues français les plus réputés, M. Georges Viance, consacre un article dans «la Croix» de Paris à l'ouvrage d'un de nos collaborateurs

Le R. P. Richard Arès, S. J., vient de publier, dans la collection de l'École Sociale Populaire (à Montréal, Canada), un excellent *Catéchisme de l'organisation corporative*, qu'il faut recommander. Principes généraux d'organisation corporative, société professionnelle, doctrine corporative, enseignement de l'Église, réalisation corporative, le sujet est traité dans son ensemble.

Trois principes rappelés: la société civile se compose immédiatement, non d'individus, mais de familles; — ce qui existe en fait, c'est l'homme en compagnie de ses semblables, non l'homme isolé; — la société, enfin, est faite pour l'homme.

De la société politique, il y a une conception atomiste ou mécanique qui fait passer de l'exaltation de la liberté individuelle ou libéralisme, à l'exaltation de l'État ou socialisme, puis à des essais d'équilibre entre les droits de l'individu et ceux de l'État, d'où naît l'interventionnisme des démocraties actuelles. Ces trois attitudes doivent être rejetées en bloc. La seule conception exacte se qualifie d'organique.

Le corps social est un organisme qui comporte des groupements naturels, non seulement les familles, mais les cités et les professions, avec des droits et des intérêts spéciaux, des fonctions sociales propres, reliées par un principe d'unité; le bien commun. L'organisme est d'ordre moral. Il requiert une autorité politique qui doit protéger, contrôler, accorder les sociétés particulières, sans les absorber ni étouffer. Ainsi l'organisation normale de la société civile est corporative. Le régime corporatif, selon l'Union de Fribourg, se définit le mode d'organisation qui a pour base le groupement des hommes d'après la communauté de leurs intérêts naturels et de leurs fonctions sociales, et, pour couronnement nécessaire, la représentation publique et distincte de ces différents organismes.

### Société professionnelle

Le P. Arès définit la société professionnelle comme «le groupement naturel, intermédiaire entre la famille et l'État, comprenant tous les hommes qui pratiquent le même emploi, s'adonnent au même métier ou exercent la même profession». Elle a pour origine un rapprochement spontané dû à la triple communauté de droits, d'habitudes et d'intérêts, particulièrement un intérêt commun: la prospérité de la profession. Celle-ci exige que tous aient une situation matérielle et morale satisfaisante, que l'ordre et la paix règnent dans les entreprises et entre elles. Il faut donc organiser cette société professionnelle, lui donner sa charte, ses lois, ses institutions, son audience auprès des pouvoirs publics.

Le Syndicat, association libre entre personnes exerçant le même métier, utile, nécessaire, est impuissant à organiser par lui seul la société professionnelle, parce qu'il est groupe de classe, donc limité, libre et de droit privé. Les conventions collectives entre Syndicats sont des contrats n'obligeant que les syndiqués, non des lois professionnelles. Toutefois, faute de corporation, ces Syndicats ont acquis peu à peu un certain pouvoir public sur la profession, ils ont conduit aux Commissions paritaires, auxquelles il manque d'être organisme permanent et officiel. Le Syndicat demeure libre et volontaire, la société professionnelle existe, indépendamment du choix des hommes.

### La corporation

Tout ainsi conduit à la corporation, «corps officiel et public, intermédiaire entre les entreprises particulières et l'État, chargé de la gérance du bien commun au sein d'une profession déterminée». Elle se compare à la municipalité, édicte la loi de la profession pour ordonner l'économie, — restaurer la paix sociale, — réformer l'État.

L'édification d'un régime corporatif demande qu'on évite toute conception *a priori*, tout plan purement idéologique; chaque branche de l'activité économique a sa structure et ses besoins, chaque profession sa formule corporative propre.

A la base, les Syndicats, qui ordonnent les hommes par cadres et catégories et assurent la vie de la corporation. C'est le point le plus mal compris aujourd'hui, entre ceux qui pensent que le Syndicat suffit à tout, avec quelques Commissions mixtes, et ceux qui rêvent de supprimer les Syndicats, sans dire comment. Nous nous rencontrons avec le P. Arès pour dire que le Syndicat nécessaire ne suffit pas à tout, pas plus que la corporation nécessaire ne permettrait la suppression de l'État ou l'abandon, par la puissance publique, d'une politique économique nationale. La corporation doit appeler ainsi des représentants syndicaux dans ses propres conseils, utiliser les travaux des Syndicats, les faire concourir à l'application des décisions corporatives.

Le R. P. Arès admet, dans chaque société professionnelle, un triple étage de conseils corporatifs, locaux, régionaux et national, sauf exceptions nécessaires à telle ou telle branche économique. Les pouvoirs réglementaires de ces conseils portent sur l'apprentissage, le travail, la régulation de la production et des prix; les pouvoirs administratifs, sur les services de placement, d'enseignement, d'assurances sociales, de gestion du patrimoine; les pouvoirs disciplinaires, sur l'observation des règlements et les sanctions; les pouvoirs juridictionnels, sur la magistrature du travail; les pouvoirs de représentation, sur les rapports avec les pouvoirs publics.

### Principe moral

L'ordre corporatif suppose un principe moral, un retour au sens de l'humain, au devoir d'état, individuel et social. D'où la nécessité d'une préparation de l'opinion publique, de la formation des chefs. Toutefois, trois facteurs sont indispensables: l'initiative privée pour engendrer la corporation et lui conserver la vie; l'action des pouvoirs publics pour la protéger et l'introduire dans la constitution légale; dans les pays catholiques, l'action de l'Église.

Ici, nous relevons un certain flottement dans la pensée de l'auteur. La corporation n'existe qu'avec ses pouvoirs de droit public, l'initiative privée ne peut donc l'engendrer, mais seulement la préparer; il n'y a pas corporation, aussi longtemps que la puissance publique ne l'a établie telle, avec son pouvoir d'obliger. Le P. Arès reprend d'ailleurs une distinction fort approximative entre le «corporatisme d'association», qui se constitue lentement à l'initiative des intéressés, c'est-à-dire, en fait, ne se constitue pas, puisqu'un seul, tant que l'État n'a conféré le droit, suffit à entraver les efforts de tous, et le «corporatisme d'État», imposé d'autorité. Or, d'une part, si le régime corporatif est nécessaire et que les initiatives privées le négligent, la puissance publique a, par exigence du bien commun, le devoir de le susciter; d'autre part, comme il arrive toujours, ces classifications sommaires en blanc et noir négligent toujours la tierce solution, qui est la bonne: la pression de l'État, les privilèges accordés aux corporations suffisent à mouvoir, sans imposer des cadres rigides, en une matière où rien n'est fait tant que l'acte d'autorité publique n'a remis les pouvoirs nécessaires.

Georges VIANCE

## PETIT MANUEL DE RESTAURATION SOCIALE

Nous reprendrons dès le prochain numéro la suite de cette publication. Après les réformes financières, dont il reste encore quelques articles, viendra la quatrième et dernière partie: les réformes politiques.

## Semaines sociales du Canada

COMMISSION GÉNÉRALE

S. Ém. le cardinal Villeneuve, O. M. I., président d'honneur.

R. P. Archambault, S. J., président (Montréal); Guy Vanier, secrétaire (Montréal).

Abbé Léonidas Adam (Ham-Nord); Noël Bernier (Winnipeg); sénateur Charles Bourgeois (Les Trois-Rivières); Maximilien Caron (Montréal); Alfr. Charpentier (Montréal); Abbé Émile Cloutier (Les Trois-Rivières); S. Exc. Mgr Courchesne (Rimouski); S. Exc. Mgr Desranleau (Sherbrooke); juge C.-E. Dorion (Québec); docteur Jules Dorion (Québec); J.-E.-A. Dubuc (Chicoutimi); chanoine Cyrille Gagnon (Québec); R. P. Gaudrault, O. P. (Ottawa); Léon-Mercier Gouin (Montréal); Oscar Hamel (Québec); Omer Héroux (Montréal); Mgr Eug. Lapointe (Chicoutimi); Mgr Lebon (Sainte-Anne-de-la-Pocatière); R. P. Gilles Marchand, O. M. I. (Montréal); Mgr Olivier Maurault, P. S. S. (Montréal); Esdras Minville (Montréal); Édouard Montpetit (Montréal); Mgr L.-A. Pâquet (Québec); Léo Pelland (Québec); chanoine J.-A. Pellerin (Nicolet); Antonio Perrault (Montréal); abbé Philippe Perrier (Montréal); Chénier Picard (Sherbrooke); juge Thibaut Rinfret (Ottawa); Albert Rioux (Sayabec); S. Exc. Mgr Ross (Gaspé); Arthur Saint-Pierre (Montréal); Dr Albert Sormany (Edmundston).

### LES COMPTES RENDUS DES SEMAINES SOCIALES

Les cours et conférences des sessions de la Semaine sociale sont reproduits dans les volumes publiés chaque année. Cette collection unique contient de nombreuses études, dans lesquelles les auteurs exposent, sous la forme précise et vivante que permet le cours, les divers aspects et les modes de solution des problèmes sociaux actuels. Aussi tous les catholiques cultivés, prêtres et laïcs, devraient-ils avoir dans leur bibliothèque chacun des volumes parus.

I. Montréal, 1920 (Enc. <i>Rerum novarum</i> )	\$1.50
II. Québec, 1921 (Le Syndicalisme)	2.25
III. Ottawa, 1922 (Capital et Travail)	1.50
IV. Montréal, 1923 (La Famille)	1.50
V. Sherbrooke, 1924 (La Propriété)	1.50
VI. Les Trois-Rivières, 1925 (La Justice)	1.50
VII. Québec, 1927 (L'Autorité)	1.50
VIII. St-Hyacinthe, 1928 (Problème économique)	1.50
IX. Chicoutimi, 1929 (La Cité)	1.50
X. Ottawa, 1931 (L'État)	1.50
XI. Montréal, 1932 (L'Ordre social chrétien)	1.50
XII. Rimouski, 1933 (Le Problème de la Terre)	1.50
XIII. Joliette, 1935 (L'Éducation sociale)	1.50
XIV. Les Trois-Rivières, 1936 (L'Organisme prof.)	1.50
XV. Saint-Hyacinthe, 1937 (La Coopération)	1.50

En vente à chaque Semaine sociale et au Secrétariat général, École Sociale Populaire, 1961, rue Rachel Est, Montréal.

## Bibliographie

Éditions Spes, 17, rue Soufflot, Paris

J. DUPERRAY. — *La Question sociale*. 1937 298 pages, 12 fr.

Un des livres que tous ceux qui s'intéressent à la «Question sociale» devraient connaître et posséder. Synthèse très bien présentée: I. — Qu'est-ce que la question sociale; II. — Diverses solutions apportées à la question sociale: libéralisme économique, socialisme et communisme, catholicisme social. Beaucoup de détails concrets et intéressants.

J. LAMOOT. — *Monseigneur Six, premier missionnaire du travail*. 1938, 416 pages, 20 fr.

Biographie très complète de celui qui fut, en France, l'un des plus grands défenseurs du syndicalisme chrétien et le premier missionnaire du travail. Tous les événements sociaux contemporains figurent dans ce volume qui révèle l'activité dévorante de ce prêtre au grand cœur.

## L'ORDRE NOUVEAU

Bulletin bi-mensuel de doctrine et d'action sociale

publié par

LES SEMAINES SOCIALES et l'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Direction: 1961, rue Rachel Est  
Administration: 4260, rue de Bordeaux  
MONTRÉAL

Le numéro: 5 sous; l'abonnement: \$1.00